

Ruralités

Desseins, destins, moyens...



Préambule

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (CRNA) a signé une convention de partenariat avec le Cerema comprenant trois actions.

La première concerne sa **politique de contractualisation**, la seconde **la ruralité**, objet de la **présente note**, la troisième **la mobilité**.

« Jusqu'ici, j'ai considéré l'espace comme un invariant.

Or il varie évidemment, la véritable mesure de la distance étant la vitesse des déplacements des hommes.

Hier, leur lenteur était telle que l'espace emprisonnait, isolait. La France « hexagonale », unité de très médiocre grandeur à l'échelle actuelle, était encore un espace immense, qui n'en finissait pas de dérouler ses routes et ses obstacles »

Fernand Braudel (1902-1985 – Historien) « L'identité de la France »

Cette note n'a pas d'autre ambition que de proposer, à partir de lectures¹ et d'entretiens⁰, un **éclairage sur les notions de ruralités**. Elle ne vise pas l'exhaustivité, et ne prétend pas non plus rivaliser avec une approche universitaire.

On y trouvera dans une première partie, une synthèse sur le fait qu'il n'y a pas une ruralité, mais des ruralités. Elle propose quatre points d'entrée : dualité Urbain/Rural, positionnement de l'État, la ruralité vue par le prisme Européen, et enfin détaille quatre typologies possibles d'approches².

Dans un second temps, à partir de l'observation et de l'analyse de projets structurants réussis en milieu rural, elle expose les principales conditions qui ont semble-t-il permis leur émergence.

Enfin, pour répondre à un côté pratique et d'usage, sont mis en annexes la liste des documents et liens consultés, auxquels il est possible de se référer pour approfondir la thématique, ainsi que des extraits des entretiens conduits.

Ruralités : quelle réalité ?

La remise en perspective de la notion de ruralités est un exercice particulièrement délicat qui ouvre plus de portes qu'il n'est possible d'en fermer. Il n'y a pas une définition simple de la ruralité, objective et immuable, qui permettrait de faire consensus. La ruralité est plurielle et dynamique, elle peut s'exprimer de manière descriptive comme « perceptive et impalpable » (Y. Jean Prof. Univ. Poitiers³). « La façon dont les populations perçoivent leurs territoires vécus est mal documenté »

(L. Rieutort Prof. Univ. Clermont-Auvergne⁴)

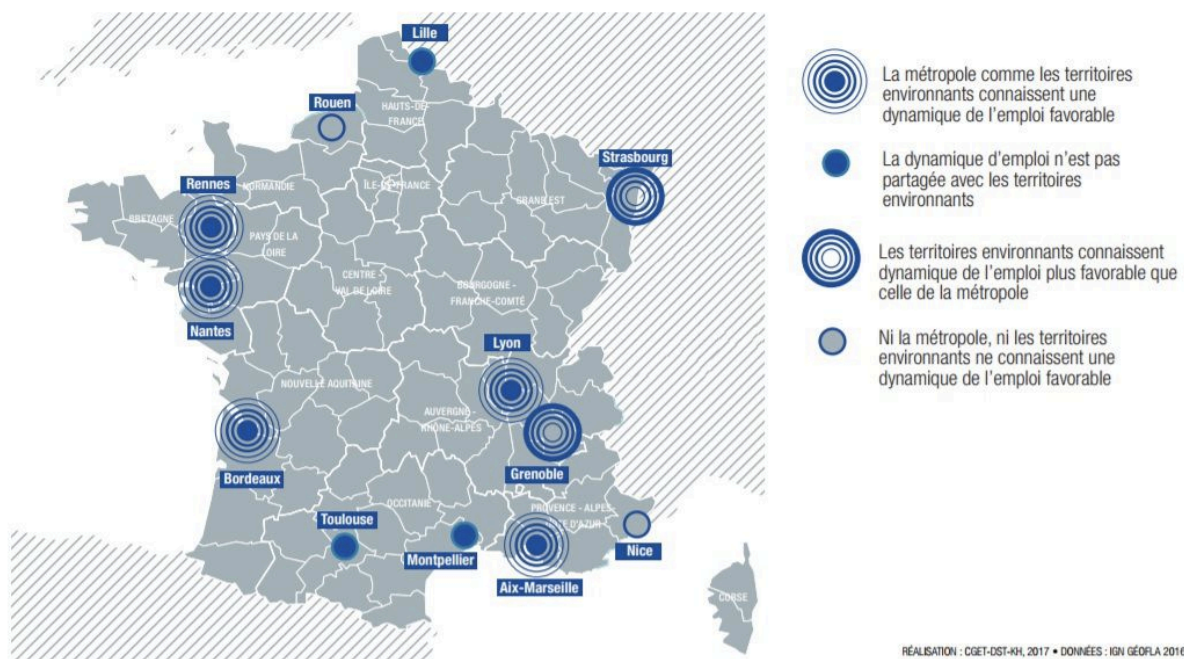
Dualité Urbain vs Ruralités vrai sujet, ou faux problème ?

« 22 Métropoles, 20 000 communes de moins de 500 habitants » !

Ces 3 chiffres illustrent l'enjeu des notions de ruralités, face au fait urbain.

Dans un contexte de mondialisation et de croissance post crise 2008, atténué en 2020 par la Covid-19⁵, la dualité entre l'urbain et le rural, dont la frontière est souvent floue (on est toujours le rural ou l'urbain de l'autre, quelles que soient les échelles), a régulièrement défrayé la chronique et fait l'objet de nombreuses publications et articles, parfois caricaturaux, illustrés par de grands concepts plus ou moins bien décryptés et polémiques : diagonale du vide, désertification médicale⁶, la France des villes contre la France des campagnes, la France périphérique⁷...

Carte 1 – Dynamique de l'emploi dans les métropoles et dans les territoires avoisinants : des situations différenciées



Source : CGET/France Stratégie

L'émergence et le poids croissant des métropoles, outil de gouvernance⁸, par rapport à leur voisinage péri-urbain et rural, qui seraient le moteur supposé de la croissance⁹ (O. Bouba-Olga Prof. Univ. de Poitiers requestionne le concept de CAME pour Compétitivité Attractivité Métropolisation Excellence), est d'ailleurs loin d'être homogène, comme l'illustre cette figure sur la seule thématique de l'emploi pour les métropoles au sens juridique (CGET-France Stratégie 2016)¹⁰. Parallèlement L. Davezies (Prof. Univ. Paris 12) révèle dans ses travaux que les richesses produites à un endroit bénéficient largement à l'aménagement et au développement d'autres territoires, ruraux notamment, via des flux financiers hors du radar¹¹ et liés aux mobilités des individus. La sociologie des secteurs touristiques de Nouvelle-Aquitaine et de la Région Sud (littoral en particulier) par exemple dépend grandement de la « silver economy » et des pensions de retraites : économie résidentielle et présente. Des discussions entre pairs ont toujours lieu.

Par ailleurs, une fois sorti des métropoles, on ne se retrouve pas dans un vide rural :

l'hexagone est très bien maillé de nombreuses villes moyennes et de polarités urbaines dynamiques plus petites qui ont aussi leur environnement rural à leur échelle.

Concernant la ruralité, si des vérités apparaissent en filigrane des discours et des analyses, **la réalité est donc complexe**, et même les analyses statistiques de l'Insee, voire le découpage européen, peuvent

masquer des contre-vérités à plus faible échelle, car **la ruralité doit se conjuguer au pluriel** : les concepts de ruralité doivent être regardés à l'aune de la diversité des territoires français, de l'histoire, des acteurs de ces territoires et de leurs perceptions, et de ce qui aujourd'hui fait sens pour tous par-delà l'idéalisation de la campagne, à savoir une présence forte de la nature et de l'agriculture, un accès facilité permettant de travailler ailleurs que là où l'on vit, la possibilité d'être connecté avec le monde via le numérique, la présence de richesses et d'atouts enviés.

Ce capital important leur octroie un **fort potentiel de résilience** et d'adaptation face aux crises. Enfin dans le champ culturel, on observe un réel rebond des traditions locales associé à une réappropriation identitaire liée au terroir et ses ressources (linguistiques, culinaires, agro-pastorales, savoir-faire artisanal/industriel ...).

La dualité entre l'Urbain et les Ruralités ne fait donc pas débat :

- les **agglomérations** n'existent qu'en négatif des **espaces ruraux**. Les unes se définissent en fonction des autres
- elles sont **imbriquées** sur le plan du **fonctionnement** comme en termes de dépendances (énergie, alimentaires, emploi, échanges, aménités, etc ...)
- elles sont le **témoin d'un monde dynamique**, multipolaire et transcalaire

« C'est la carte de la complémentarité et des solidarités réciproques qui doit servir de levier d'actions. Entre espaces métropolitains/urbains et territoires ruraux d'une part¹², entre territoires ruraux voisins et polarités urbaines d'autre part. »

Gwénaél DORÉ

Un positionnement de l'État sur la ruralité toujours ambivalent

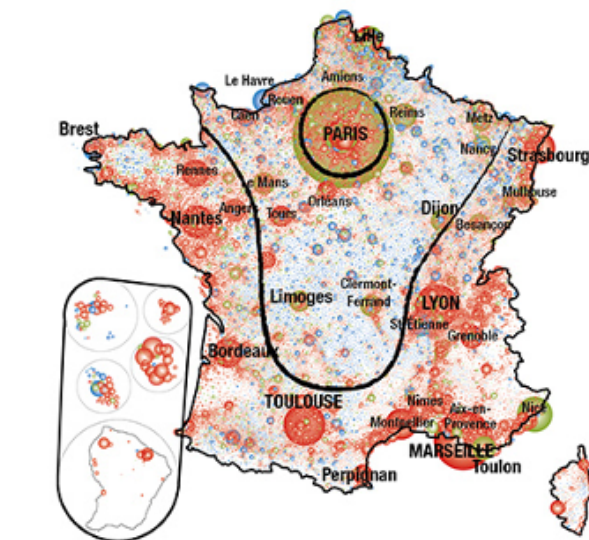
S'il avait fallu un contre-poids à cet accompagnement de l'émergence des métropoles au sens large, pour le compte des « autres territoires », l'État ne l'a pas affiché au travers d'une vision stratégique claire et pérenne depuis 30 ans, malgré des entités précieuses à son service¹³. Le sujet n'a pas pour autant été absent de ses préoccupations politiques, y compris **fiscales** : multiplication de rapports¹⁴, d'outils avec attribution de fonds dédiés et de moyens sectoriels anciens et plus récents¹⁵.

Toutefois ce contexte national a davantage contribué à brouiller la perception de la ruralité et des campagnes en général, qu'à répondre efficacement à ses besoins.

D'autant que parallèlement, depuis les années 2000, le pouvoir législatif, dans une volonté de contractions des dépenses publiques, de rationalisation de ses moyens et de ses effectifs, sans remise en question de ses objectifs et missions de service public et au public dans l'intérêt collectif¹⁶, a généré un triple effet négatif très factuel et perceptible sur le terrain :

- ◆ d'un point de vue matériel et humain : fermeture de services publics¹⁷ et assimilés, éloignant l'État et ses représentants des territoires les plus faiblement peuplés, en plus de supprimer des emplois en zone peu dense. En contre-partie partielle de quoi il a renforcé ses missions de contrôle en chef-lieu de département, au détriment des missions de conseil et d'assistance, accentuant une défiance réciproque Etat/Collectivités territoriales.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES



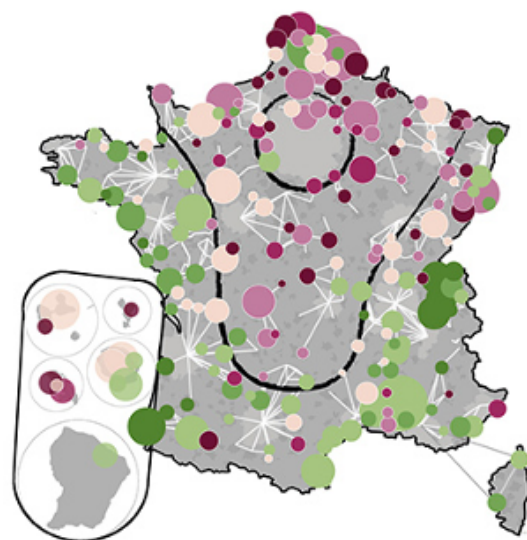
Population municipale des communes en 2014 en nombre d'habitants



Evolution annuelle moyenne de la population communale entre 1990 et 2014, en %

- Croissance (supérieure à +0,2%)
- Stabilité (0,2%)
- Décroissance (inférieure à -0,2%)

VILLES MOYENNES ET SCORES DE FRAGILITÉS



Cumul des scores de fragilités



Les scores de fragilités sont basés sur 3 thématiques : dynamique démographique, dynamique économique et fragilité sociale.

Population en 2014, par unité urbaine



Aire Urbaine

- Grande
- Moyenne
- Petite

Systèmes urbains inter-régionaux

Intensité des relations entre aires urbaines selon 7 indicateurs de flux

- ◆ d'un point de vue immatériel : **abandon de l'ingénierie publique concurrentielle d'Etat**¹⁸ sur les territoires ruraux et hyper-ruraux¹⁹, les rendant **orphelins**. Cette ingénierie à multiples facettes²⁰ est une part essentielle de **la culture de projet dont manquent les territoires très ruraux**.
- ◆ la diminution significative du levier de **redistribution financière vers le monde rural** que constituait, de fait, **le pouvoir d'achat des agents de l'État** progressivement retirés de ces territoires ruraux.

Le dernier rapport en date²¹ (Sénateurs P. Jarllier, et P. Joly) sur le sujet évoque des **réalités contrastées appelant des réponses différenciées**. Il s'appuie notamment sur une analyse du CGET²² proposant quatre grands espaces en France, dont trois métropolitains structurés autour d'un 'U'. L'entretien²³ qu'a accordé à l'ANCT l'ex-maire de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes- 2280 habitants), **Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité conforte cette approche** (Cf. encadré page précédente).

Ces dynamiques sont indissociables de celles qui cimentent le tissu économique européen, via les réseaux transnationaux, l'espace Schengen ... Mais comment l'Europe appréhende-t-elle les ruralités ?

Les ruralités vues par le prisme Européen

Entités administratives relativement récentes, les Régions au sens européen

avec leurs déclinaisons françaises, ont pris une part de plus en plus importante : prises de compétence, autorité de gestion, reconnaissance au sein de l'UE par la création du comité des régions/1994²⁵.

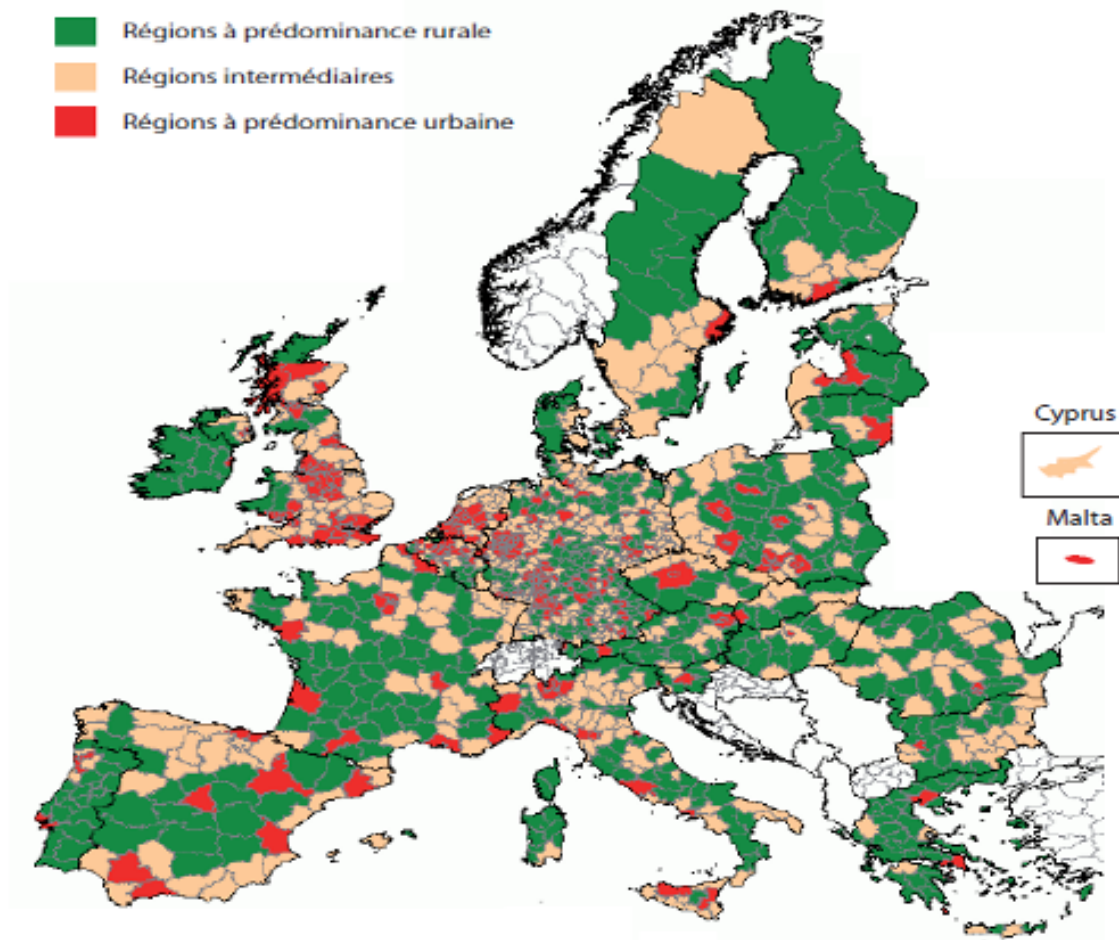
L'Europe en distingue **trois types** (sur la carte, les départements français apparaissent) :

- **les régions à prédominance rurale** : tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, sauf la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques
- les régions dites intermédiaires comme les Pyrénées-Atlantiques
- les régions à prédominance urbaine (la Gironde)

Cette mosaïque montre que la **ruralité au sein de l'Union européenne est tout sauf homogène**²⁶ et prend en compte outre les découpages administratifs nationaux, la diversité géographique, économique et démographique. Elle couvre **57 % du territoire** et abrite **24 % de la population**. Singularité à souligner : les **territoires de montagne** font l'objet d'une distinction sans que des critères communs soient appliqués aux Etats membres : ils représentent plus d'un tiers du territoire de l'UE.

L'union européenne délègue aux régions, via une stratégie définie nationalement, l'attribution de fonds fléchés destinés à des projets porteurs d'une stratégie locale de développement dans des territoires ruraux²⁷.

Ce qui structurerait la France serait le positionnement de territoires au sein de grands ensembles macro-géographiques et des dynamiques macro-régionales qui les accompagnent. Le raisonnement ancien autour de structures et au sein d'un périmètre d'action « doit laisser place au raisonnement en relation entre entités : c'est un éco-système territorial qui fait vraiment sens aujourd'hui et est efficace²⁴ ». Cyril GOMEL



Source des données: Eurostat, [Rural Development in the EU 2012](#).

Ils sont conditionnés à des logiques de projets participatives (Leader, GAL²⁸).

Pourtant, et **malgré les dotations conséquentes de fonds** attribués aux territoires à prédominance rurale qui financent des projets très concrets, l'Europe est **regardée avec défiance plutôt qu'avec confiance pour servir de soutien** aux territoires ruraux : des montages de dossiers compliqués, des instructions gérées par les Régions, et des modalités de paiement via

l'État rendent le **système complexe**, peu lisible, lui faisant perdre son efficacité²⁹.

Les sous-consommations interrogent la logique de gestion des dossiers qui n'a pas été poussée jusqu'à son terme, et pourrait être simplifiée. Après ces trois focus à l'échelle macro (dualité Urbain/Ruralités, Positionnement de l'État, Ruralités par le prisme Européen), nous proposons de manière arbitraire d'aborder les ruralités selon quatre approches en revenant en premier lieu sur des définitions.

Vue de l'Europe, la ruralité n'existe pas. Elle est un concept très adaptable permettant de financer des projets participatifs via une ventilation de fonds confiés et délégués aux Régions après un arbitrage national en France.

Les typologies de la ruralité selon quatre approches

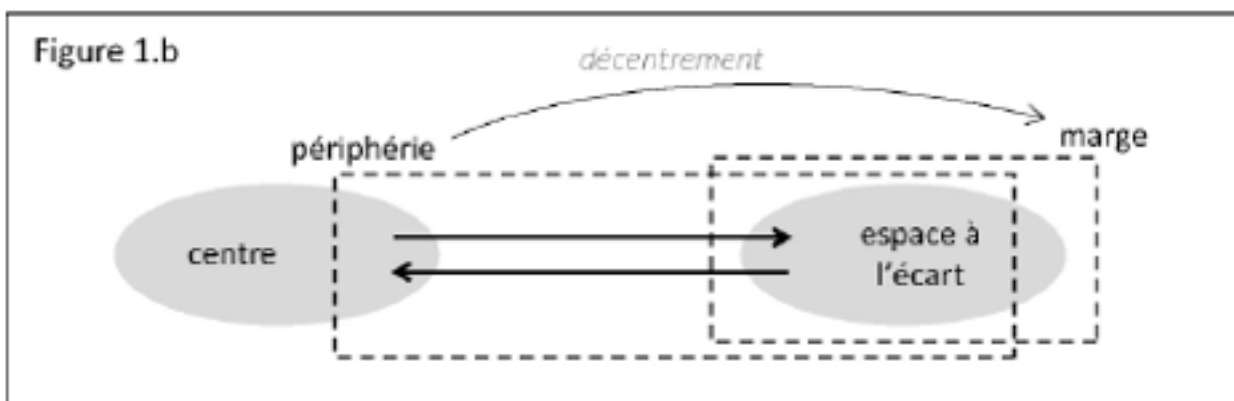
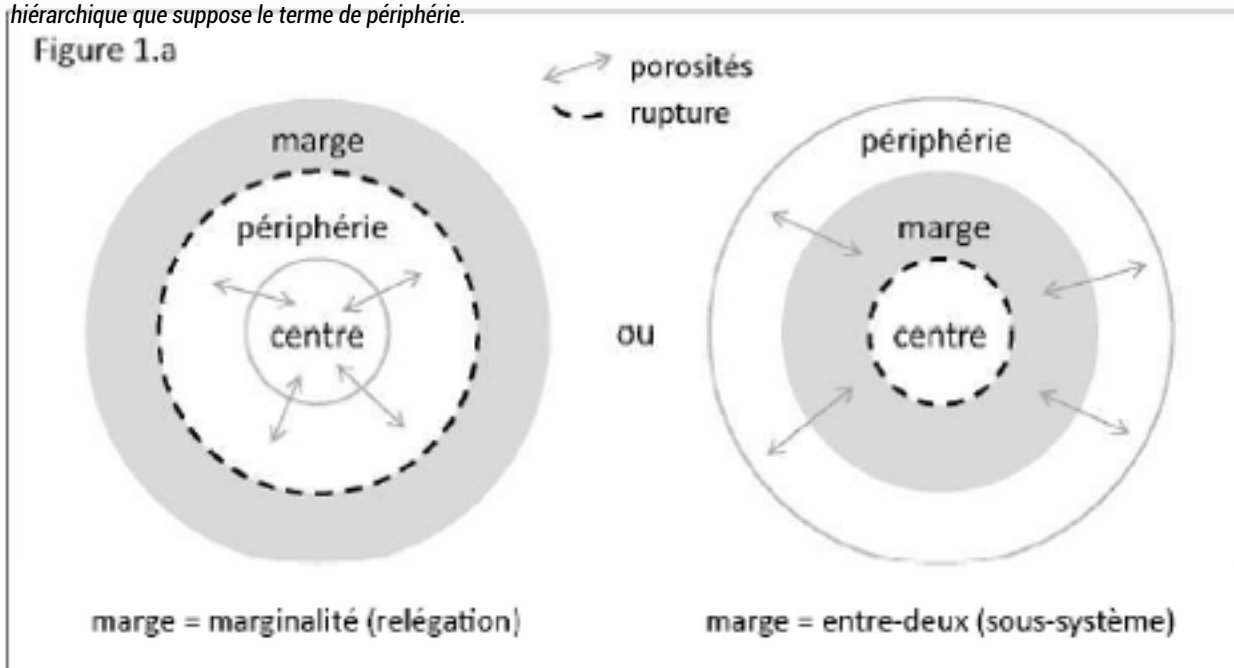
Le Littré très synthétiquement donne pour définition de la ruralité : **Condition des campagnards, des biens de campagne.**

L'ENS de Lyon propose de manière beaucoup plus exhaustive, à partir de l'ouvrage de Jean-Benoît Bouron et Pierre-Marie Georges³⁰, de

« faire référence à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux (...) de désignation d'un mode d'habiter, et d'atténuation de l'opposition franche entre la ville et la campagne ... ».

L'approche conceptuelle semble la mieux à même de rentrer dans le sujet.

La marge, une figure hésitant entre centre et périphérie (a), à repenser plutôt pour elle-même (b), indépendamment de la relation hiérarchique que suppose le terme de périphérie.



« La marge, subie ou choisie, s'analyse plus en termes de différences socio-culturelles que d'infériorité économique par rapport au centre.

Elle consiste surtout en un décentrement de l'analyse au profit de territoires et de groupes sociaux généralement *minoritaires*³² » Samuel DEPRAZ

1. Approche conceptuelle : centre, marge, périphérie

Comme évoqué précédemment, la ruralité est souvent perçue en « négatif de ».

S. Depraz (Univ. Lyon III) développe³¹ les notions conceptuelles reliant le centre voire l'hyper-centre, les marges et la périphérie.

L'hyper-ruralité faisant référence à une notion de faible densité de population (5,6 % de la population française sur 26 % du territoire national. Cf. § dédié plus loin).

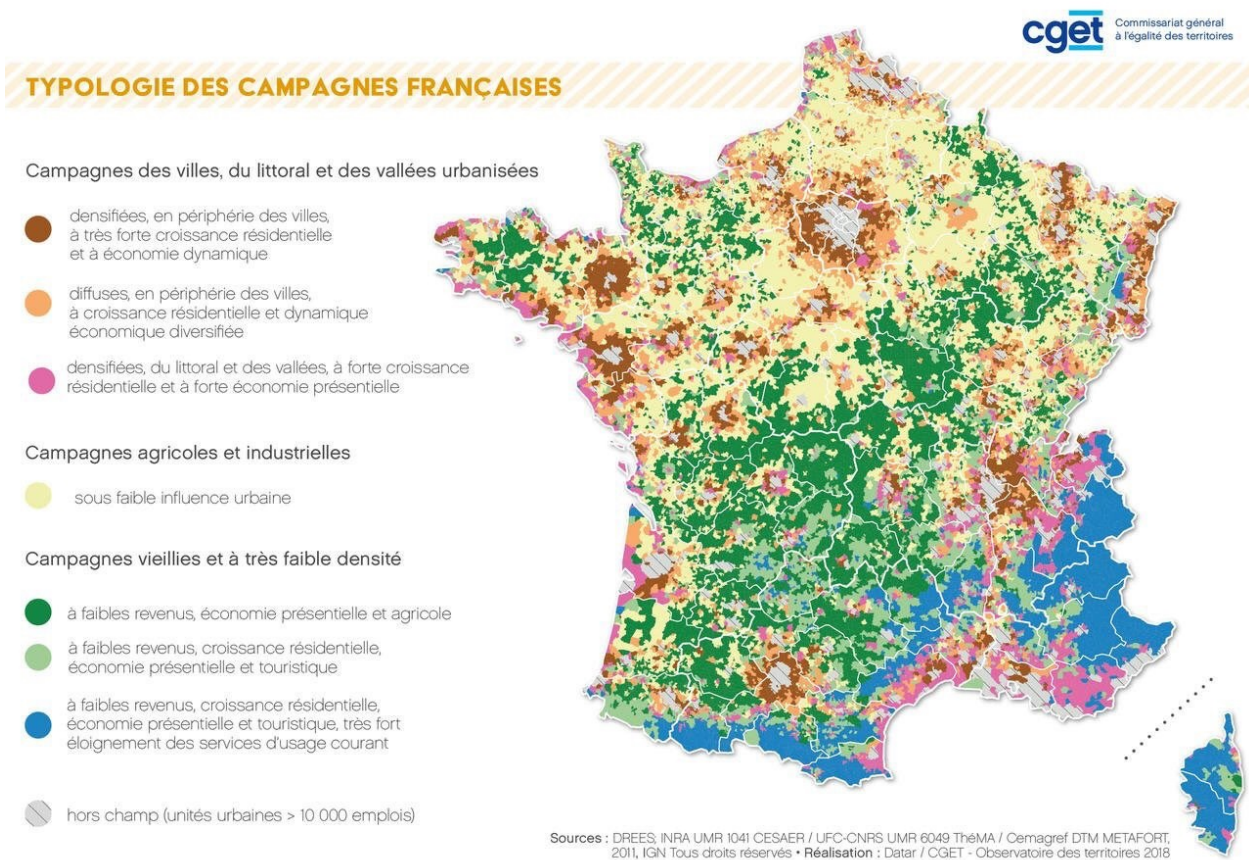
Espaces « franges », espaces « ouverts », espaces « clots » sont une autre approche développée par L. Rieutort et E. Langlois et appliquée à l'A75 dans un poster³³. L'approche géographique qui suit concrétise l'approche conceptuelle.

2. Approche géographique par l'occupation de l'espace : campagne = rural ?

L'antonymie Ville/Campagne est reprise dans l'ouvrage de Mathieu Rivat « **Ces maires qui changent tout** »³⁴ lorsqu'il évoque le cas particulier des Métropoles, avec un niveau micro reliant la ville et son centre, et un niveau macro interrogeant le rapport ville-campagne.

Campagne et rural ont de leur côté tendance à se confondre. Le CNRS³⁵ distingue une idée dominante autour de l'espace, et une autre comme terrain et lieu de séjour.

L'approche géographique par l'espace, a été formalisée dans un document de synthèse statistique à l'échelle communale édité par la DATAR en 2013³⁶, à comparer avec la carte topographique de la France³⁷.



En positionnant les unités urbaines pourvoyeuses de plus de 10 000 emplois hors du champ de l'étude et de la typologie définie, ses auteurs considèrent le reste comme un « type de campagne ».

Ils ont ainsi dénombré **trois grands types d'espaces** avec des sous-classifications :

- *les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées (16 millions d'habitants)*

- *les campagnes agricoles et industrielles (5.5 millions d'habitants, 10 500 communes)*

- *les campagnes vieilles³⁸ à très faible densité (5.2 millions d'habitants soit 8 % de la population, sur 42 % de la superficie métropolitaine). Ces campagnes sont scindées en trois sous-catégories toutes à faibles revenus, et parmi l'une d'elle l'hyper-ruralité.*

3. Approche analytique et statistique : entre simplicité et complexité

L'approche analytique et statistique, notamment autour de la densité de population, de l'éloignement aux services, des déplacements, des emplois, des zones agglomérées, peut vite devenir **très complexe**. Ne serait-ce que par les définitions de l'Insee.

Unité urbaine, territoires ruraux et population

Jusqu'en 2010, l'Insee s'appuyait sur une définition de base pour l'unité urbaine (Insee Méthode -109) : « L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. »

Les communes qui n'entraient pas dans l'unité urbaine étaient ... en territoire rural. Et les communes étaient urbaines si elles étaient incluses dans une unité urbaine.

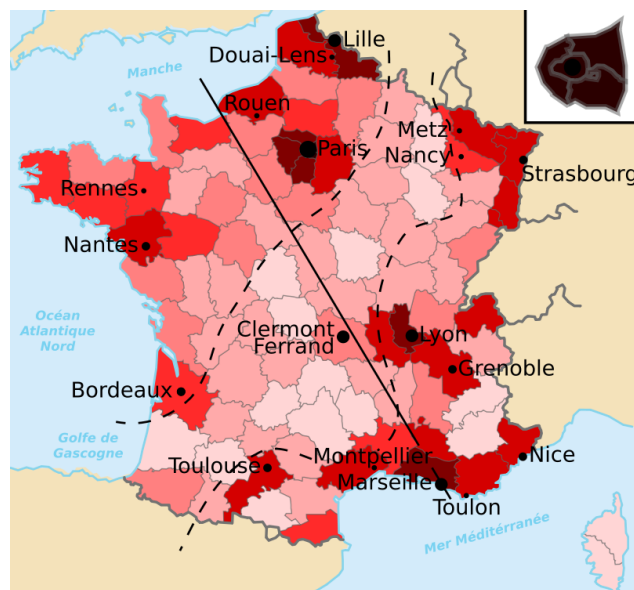
La densité de population peut être analysée à différentes échelles administratives⁴⁰, mais elle prend pour socle des briques **d'un km²**, se rangeant derrière **une typologie européenne dont la maille** entre zones denses et peu denses **est de 300 hab/km²**.

*L'intérêt de cette typologie est de **décloisonner l'approche** : elle croise les occupations et les fonctions de l'espace, en intégrant les **densités** de population.*

*« **Ville et campagne sont profondément reliées et constituent en réalité les deux facettes d'un même modèle territorial (...)** nécessité de travailler à l'amélioration des interactions spatiales, plutôt que d'appeler à soutenir de nouvelles fractures ». Maqali Talandier (Prof. Univ. Grenoble Alpes³⁹).*

Si l'on s'en tient donc uniquement à la **densité de population**, l'illustration discutable de **diagonale du vide** (entre les traits pointillés sur la carte ci-contre) ou de faible densité à l'échelle départementale prend alors corps.

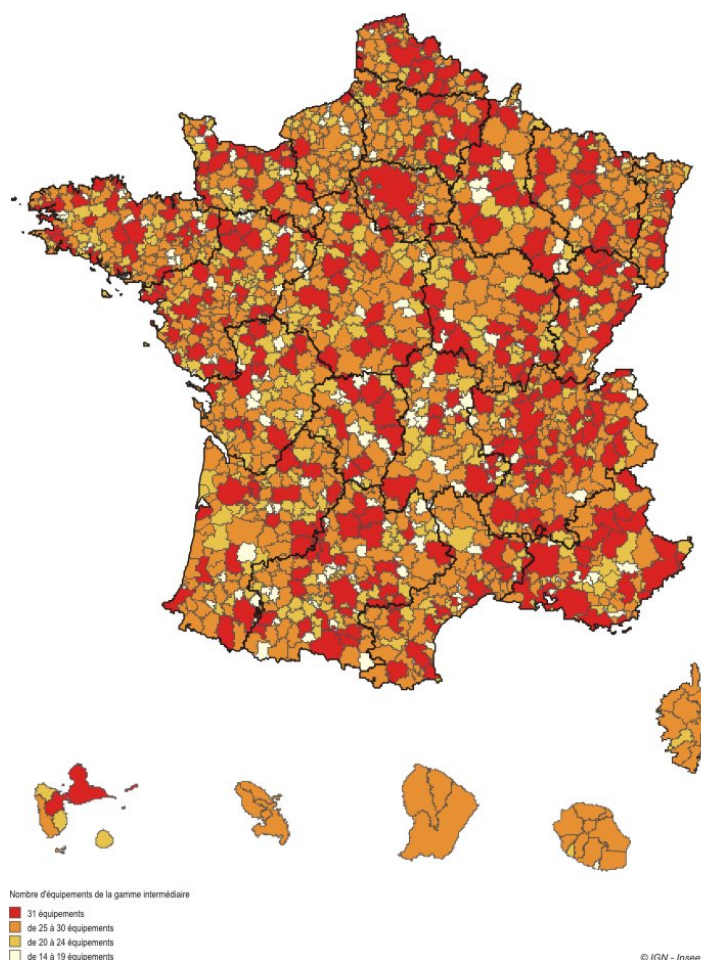
A cette échelle elle ne peut pas rendre compte de la densité perçue par les habitants. « C'est une part subjective de la réalité, celle de la perception des ruralités, en particulier dans les territoires peu denses et très peu denses » selon L. Rieutort⁴¹. Cette approche n'est donc **pas suffisante et doit être objectivée** en intégrant d'autres paramètres⁴².



Bassins de vie : les trois quarts sont ruraux

En 2012 (Insee première n°1425⁴³) afin de corriger les biais précédents, les bassins de vie ont été redéfinis pour conclure que sur les 1666 qui structurent le territoire, 1287 sont qualifiés de ruraux : plus étendus et moins densément peuplés que les bassins de vie urbains, **c'est là néanmoins que la population a le plus augmenté depuis le début des années 2000.**

S'agit-il des prémices d'un retour vers une équidensité française du XIX^e siècle ? M.Talandier en fait l'exercice⁴⁴ et en expose les risques (gentrification rurale), et de conclure « s'il doit y avoir un nouveau modèle de résilience à l'issue de la crise, c'est sur **l'exceptionnel maillage de l'espace géographique de la France et sur le couple ville-campagne hérité de notre histoire, qu'il doit se construire** ».

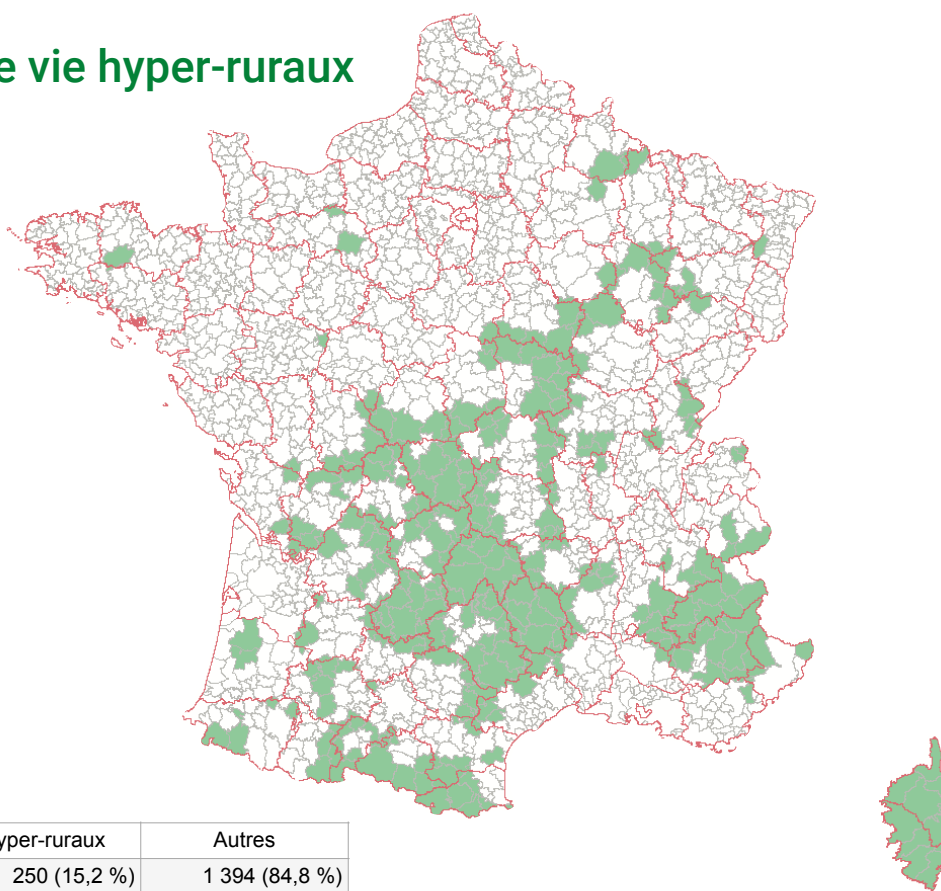


La grille communale de densité a été retravaillée en 2018 par l'Insee, sur la base des statistiques européennes (**Eurostat**) pour mieux prendre en compte la densité de population dans le tissu aggloméré bâti. **Les communes se répartissent** en « densément peuplées », « densité intermédiaire », « peu denses » et enfin en « très peu denses ». Ce sont les deux dernières catégories (34,5 % de la population française en 2015) qui composeraient **les territoires ruraux** avec une moyenne de **46 habitants/km² environ** (national : 105 hab/km²)

Le résultat final du zonage rural communal a été présenté et validé le 14 novembre 2020 lors du comité interministériel des ruralités⁴⁵.

Les approches analytiques et statistiques rendent rarement compte des trajectoires territoriales réelles, et encore moins de l'approche perceptive et vécues par les personnes. **Ce décalage entre données et perception** nécessite donc de prendre du recul par rapport à ce qu'elles peuvent montrer.

250 bassins de vie hyper-ruraux



	Hyper-ruraux	Autres
Effectifs	250 (15,2 %)	1 394 (84,8 %)
Population	3 418 364 (5,4 %)	59 346 379 (94,6 %)
Superficie approx. (km ²)	142 535 (26,0 %)	404 853 (74,0 %)

© INRA UMR1041 CESAER ; sources : BPE 2011, INSEE ; ODOMATRIX, INRA UMR1041 CESAER

Les qualifications de l'Insee ne doivent être prises que pour ce qu'elles sont, au moment où elles sortent : réalité de données compilées importantes et datées, avec un décalage par rapport au présent, mais incomplètes compte tenu de la complexité et des dynamiques croissantes des flux (y compris mobilité des personnes), des biens, des services et équipements et ce qui les sert.

4. Approche perceptive et sociologique : la plus importante, la moins quantifiable

Après ce brassage d'information, comment **aborder l'approche subjective des ruralités ?** Commençons par les Maires, que L.Bonnard⁴⁶ classe en trois catégories :

- **ceux arrivant par l'entremise d'une histoire** amicale, familiale, d'un réseau : ils vont « faire le job dans la continuité en s'occupant des bordures des trottoirs, de la remise en état du four ... » sans vision ni vrai projet politique. Ils seront dans la gestion. Alors que d'autres vont endosser des responsabilités, lancer des actions concrètes (regroupement pédagogiques, équipements structurant autour de l'AEP et l'assainissement, réseaux de chaleur) et monter en compétence.
- **ceux qualifiés de notable**, avec un sens politique, une vision de moyen voire long terme et une trajectoire ascendante.
- **enfin les élus innocents** : ne sont pas préparés, **n'ont ni les codes ni la formation**, mais précisément pour ces raisons ils innovent, sont iconoclastes et dépoussièrent la fonction.

Une typologie et une sociologie des habitants des territoires ruraux existe peut-être, mais nous n'en avons pas trouvé dans le temps de cette mission.

Le constat aujourd'hui, c'est surtout que **les trajectoires de vie et de territoires vécus** sont complètement **bousculées** par rapport à ce qu'elles étaient il y a **40 ans**. Elles l'étaient **avant la Covid-19**, elles le sont encore **davantage maintenant**, mêlant les espaces de vie, les activités professionnelles et de loisir, les mobilités forcées de celles volontaires.

Par défaut on citera à la volée ces exemples de trajectoires dans lesquelles chacune et chacun pourrait se reconnaître ou reconnaître un proche, une connaissance :

- une partie croissante de la population travaille de façon multi-polarisée et à temps partiel (pluri-employeurs),
- des enfants au gré des études, des emplois précaires ou par choix et/ou intérêt (« syndrome Tanguy ») font des allers/retours au domicile familial,
- des seniors en recherche de sens lâchent tout pour faire une seconde vie au vert avec reconversion professionnelle,
- des familles se délitent et se recomposent augmentant le besoin en logements et en déplacements par rapport au nucléus familial traditionnel,
- de plus en plus de diplômés d'études supérieures passent un CAP Charpentier/ Electricien/Boulangier... et vont s'installer à la campagne, en achetant soit seul soit à plusieurs des biens à retaper, en montant/reprenant des petites exploitations (pluri-activités) plutôt sur le mode raisonné ou bio -en tout cas en misant sur le qualitatif- alors que des agriculteurs « historiques » sont en prise avec des contraintes productivistes dont certains voudraient sortir sans toujours y parvenir, que d'autres sont hyperspécialisés sur des marchés porteurs à haute valeur ajoutée internationale (Bordeaux, Cognac),
- des « ok boomer » à fort pouvoir d'achat ont une double vie entre ville et résidence secondaire à la campagne avec parfois un « grand terrain autour pour être tranquille et ne pas avoir les nuisances de la campagne donc soustraits à l'agriculture (JP. Lebreton, DDT Lot) », sur le littoral ou à la montagne,

- des terrains en déprise agricole et d'autres devenus en raison de leurs situations une manne ou un complément de retraite (voire une retraite tout court) pour leurs propriétaires du fait qu'ils soient rendus constructibles par un document d'urbanisme ...

Et la ruralité au milieu de tout cela ?

Elle est vue et vécue à titre individuel, **subie ou volontaire**, « piège⁴⁷, refuge ou paradis », territoire de travail, de loisir, de vacances, de mobilité ou d'immobilité voire d'ennui et de solitude « où richesses et grande pauvreté peuvent se côtoyer sans se croiser » (Yves Jean).

Il y a aussi la ruralité idéalisée et fantasmée par les citoyens urbano-centrés, décideurs parfois, différente de la ruralité du quotidien qui elle-même peut être différente pour deux personnes habitant au même endroit mais dont la mobilité est radicalement différente : les « sans permis » ne vivent pas le territoire de la même manière que le quadra CSP+ hyper-mobile disposant du dernier SUV hybride, de l'abonnement TGV « Grand voyageur » et miles aériens capitalisés par son activité professionnelle.

Au-delà d'une ruralité pleureuse et victimaire entretenue par beaucoup de clichés urbains, **n'y aurait-il pas une autre ruralité, heureuse et exemplaire ?**

Les visions et les perceptions des ruralités se télescopent, les sociologies de ceux y vivent sont en pleine mutation et se diversifient, et les dynamiques territoriales en cours au XXI siècle, vont se complexifier.

Quelques clés pour réussir des projets

Les exemples vertueux ne manquent pas. Il y a partout des acteurs ruraux publics comme privés qui ont su se prendre en main sur des thématiques extrêmement variées dans une **communauté de destin**. Nous en citerons quelques-uns⁴⁸ : Faux la Montagne (23-Creuse), Puy Saint André (05-Hautes Alpes), Ateliers de Jeans Tuffery (07-Ardèche), Biolandes (40-Landes, Le sen), Kintoa Mugi Vallée des Aldudes (65- Pays basque), Coeur de beauce mobilité (28-Eure et Loir), Filière Comté (Massif Jurassien), PNR Aubrac et Coopérative jeune montagne (12-Aveyron), Algo paint (35-Ile et Vilaine), Lotocar (46-Lot), Ovive (17-Périgny) ...

Au travers des informations compulsées, il semble que de grands principes communs émergent autour de projets **synonymes de réussite en territoire rural**. Les plus importants nous paraissent être les suivants :

- **La prise en compte du temps long** intégrant les impacts du **Changement Climatique** : le projet s'inscrit très fréquemment dans une vision stratégique territoriale/économique.
- **Le partage du diagnostic** (atouts/faiblesses du territoire), **des objectifs**⁴⁹, des connaissances, et l'apport d'un œil neuf⁵⁰.
- **La volonté** de créer de la **valeur ajoutée localement**⁵¹, d'innover, d'expérimenter.
- **La création et l'entretien de réseaux** internes et externes au territoire, formels et informels⁵².
- **Les territoires voisins** et autres projets sont identifiés comme **partenaires potentiels** et non comme concurrents⁵³.
- Le renversement des regards⁵⁴.
- **Un porteur** (ou un collectif) **charismatique**, disposant d'une **vision** transcendant les clivages et postures.

Pour ne pas subir, les acteurs et les habitants des campagnes et des territoires ruraux, devront s'interroger.

- **Quels desseins ? Savoir ce qu'ils veulent devenir**, en préparant et s'inventant leur **avenir : ils vont être convoités** dans la nouvelle économie de transition.
- **Pour quels destins ? Définir ce dont ils ne veulent pas** face aux nombreux **défis** qui se dessinent : changement climatique, rétraction des ressources, pression foncière et sur les communs, migrations, mutations...
- **Avec quels moyens ? S'appuyer sur leurs propres ressources** et en rechercher à l'extérieur.

CONTACTS

CEREMA - arnaud.valadier@cerema.fr - 06 46 50 24 55

Région Nouvelle-Aquitaine - Pôle DATAR

Unité de l'appui territorial - 05 57 57 80 11



Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr - Produit par Sébastien Doumic, 65 avenue du Président Wilson - 16000 Angoulême - Février 2021 - Dépôt légal : xxx